PRO MINORIBUS

PRÉVENIR | INTERVENIR | ÉDUQUER.

Intégrité

Cette dimension est constitutive du caractère d'une personne. Il s'agit de sa qualité à être honnête, incorruptible, une personne dont la conduite et les actes sont irréprochables. En d'autres termes une personnes dont les comportements sont moraux, aussi bien en public qu'en privé.

Transparence

La transparence concerne la capacité d'une personne à ne pas dissimuler, camoufler des éléments importants sur la moralité de ses actes. La transparence n'est pas un signe d'exhibitionnisme, mais le signe de l'intégrité morale qui accepte d'être confirmée par le regard d'autrui.

Responsabilité

La responsabilité morale est la qualité morale d'un individu qui est aussi le signe d'une maturité psychologique. C'est la capacité à accepter la paternité et les conséquences de ses actes et de ses comportements, même lorsque cela peut avoir des conséquences difficiles.

Où en sommes-nous ?

Depuis 2008, nous avons initié dans notre Société un changement culturel important. Nous nous sommes engagés à construire une culture de prévention des abus pour faire de nos communautés des environnements sûrs pour toutes les personnes vulnérables. Très vite, nous avons vu apparaître un certain nombre de défis. Le passage de la volonté à l'action ne fut pas sans nous interroger et sans nous déranger. Certains dossiers que nous voulions oublier sont venus à la lumière (Lc 12, 2). Nous avons découvert que les personnes victimes de la déviance criminelle de certains de nos confrères, vivaient encore avec les conséquences psychologiques, émotionnelles, parfois physiques et spirituelles du traumatisme subi. Nous avons aussi constaté la difficulté à trouver parfois des réponses et des engagements adaptées pour apaiser ces victimes ; les résistances systémiques sont parfois fortes.

Pour développer une culture de l'écoute, de l'accueil et de la prévention, nous avons investi dans la formation de nos délégués à la protection, mais aussi de nos candidats en formation. Dans certaines provinces, des sessions ont été organisées pour les confrères. Nous avançons dans la bonne direction, mais il reste encore beaucoup à faire.

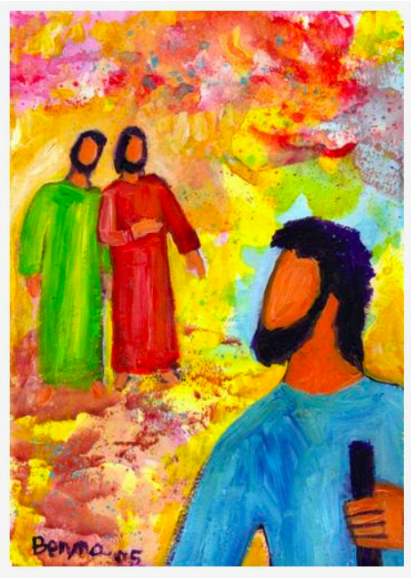

Jésus a-t-il inventé l'audit des procédures ?

Un audit des procédures internes est une démarche qui permet d'apprécier la correcte application des procédures aux différents niveaux d'une institution. L'audit permet d'évaluer les risques liés aux éventuelles défaillances du système et sert de base pour élaborer des stratégies d'amélioration.

- Et si les disciples de Jésus étaient les premiers audités de l'évangile ?

  Marc, 6,30 :

  « Les Apôtres se réunirent auprès de Jésus, et lui annoncèrent tout ce qu'ils avaient fait et enseigné. »

Bien sûr, Jésus n'a pas inventé l'audit des procédures, mais ce court passage de l'évangile nous montre qu'il est important de savoir rendre compte de la mission qui nous a été confiée.

Nous arrivons maintenant à une autre étape de cette transformation culturelle : nous devons savoir si notre détermination et nos outils ont été concrètement implémentés sur le terrain. A un an du prochain Chapitre général, nous entrons dans une phase d'audit en trois étapes.

Première étape : la cueillette des données

Depuis un peu plus d'un an, un groupe de confrères a travaillé à élaborer un outil d'audit sur nos pratiques de prévention et de protection. La modélisation retenue est celle des sept standards de l'Eglise catholique en Irlande. Initialement, la collecte des données devait se faire sur le terrain, mais la pandémie de la Covid-19 nous a obligé à changer de méthode. Pour cela, nous avons élaboré un questionnaire de 160 questions destiné à ceux qui, dans la Société, ont de par leur fonction une responsabilité directe inscrite dans notre politique de prévention. La cueillette est en cours et se terminera au début juin. Notre politique nous rappelle que la prévention est l'affaire de tous. Pour cela, une autre collecte de données aura lieu en octobre auprès de l'ensemble des confrères, avec un outil d'audit plus court (env. 50 questions). Chacun pourra anonymement choisir d'y participer ou pas.

Deuxième étape : l'analyse

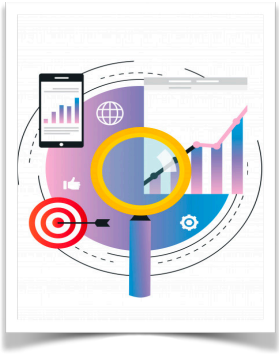

Les données seront ensuite analysées et les résultats seront présentés dans un rapport. Celui-ci comprendra plusieurs parties : un résumé (executive summary), un rapport détaillé par province qui sera remis à chaque provincial, une version complète qui sera remise au Supérieur général ; un rapport pour l'ensemble des confrères pourrait faire l'objet d'une publication dans le Petit Echo.

Troisième étape, révision et reddition de compte.

Ce travail servira aussi de base à la prochaine révision de notre politique. La qualité et la solidité des protocoles et des procédures est à évaluer en partie par leur diffusion et leur implémentation. Ce travail d'audit est donc un travail à la fois de révision mais aussi de transparence, de responsabilité et d'intégrité. C'est en rendant compte que nous pouvons construire la confiance nécessaire à notre mission commune.

Quelques nouvelles du côté de la recherche

Dans ce numéro, nous portons notre attention sur une étude tanzanienne concernant l'impact d'une exposition précoce à la violence, sur le développement de la personne et son influence sur la propension à un comportement violent à l'âge adulte. La méthodologie employée par ces chercheurs est qualitative, c'est-à-dire que la matière étudiée concerne le récit des participants, plus que la manipulation statistique de différentes variables. Cette méthode est particulièrement recommandée pour des études sur des populations difficiles d'accès et pour lesquelles il est pratiquement impossible d'avoir de larges échantillons de population. Les auteurs de cet article expliquent leur objectif de recherche ainsi :

> « L'objectif de cet article est d'examiner qualitativement, parmi les hommes à haut risque de Dar es-Salaam, comment différentes expériences négatives dans l'enfance affectent le recours à la violence interpersonnelle à l'âge adulte. Nous sommes particulièrement intéressés par les expériences ou les environnements protecteurs de ces participants » (p.4, notre traduction).

Ce qui est recherché, c'est de comprendre une qualité d'expérience, plutôt qu'une quantité. Par conséquent, il n'est pas ici possible de généraliser les résultats trouvés, mais bien de rendre accessible l'expérience des participants pour pouvoir ensuite la comparer avec celles présentes dans d'autres recherche.

Zeitz, S., *Kajula, L., Martin, S., Moracco, B., Shanahan, M., & Maman, S. (2021). "Mtoto Wa Nyoka Ni Nyoka," The Child of a Snake is a Snake: A Narrative Analysis of Adverse Childhood Experiences and Perpetration of Interpersonal Violence Among Men in Dar es-Salaam, Tanzania. Journal Of Interpersonal Violence, 1-26.*

Leurs découvertes dans la revue de la littérature scientifique

1. *L'exposition durant l'enfance à la violence est constamment citée comme un prédicteur de passage à l'acte violent à l'adolescence et à l'âge adulte.*

2. *Il existe souvent des histoires de poly-victimisation à l'enfance qui augmentent gravement les risques de re-victimisation à l'âge adulte.*

3. *Le style d'éducation parentale a un impact important et, s'il n'est pas violent, cela augmente les facteurs de protection.*

4. *Selon l'Unicef à Dar es-Salaam, 30% des femmes et 13% des hommes de 13-24 ans ont expérimenté de la violence sexuelle et les ¾ de ces personnes ont souffert de violence physique avant l'âge de 18 ans.*

5. *Une grande part de la population de Dar es-salaam est composée de personnes issues de la migration interne, due à l'exode rural.*

6. *Les punitions corporelles par les tuteurs légaux sont considérées comme normales en Tanzanie et comme un outil essentiel de l'éducation des enfants.*

7. *Dans une étude préliminaire à celle-ci, les chercheurs ont trouvé que les hommes signalaient une forte proportion d'expériences traumatiques à l'enfance (68% abus physiques, 71% abus émotionnels, 50% abus sexuels).*

Les découvertes de cette recherche.

Trois thématiques importantes ont émergé de leurs données : (1) L'acceptation parentale et un attachement précoce sont des facteurs de protection et de gestion du stress dans les relations intimes à l'âge adulte ; (2) Certaines expériences fondamentales peuvent fournir un cadre protecteur contre les comportements violents durant la période adulte ; (3) La pauvreté pendant la période adulte compromet la capacité à gérer le stress et la colère.

Certains facteurs de risque ont été identifiés

67% des participants (sur 24 au total) ont grandi avec des tuteurs qui n'étaient pas leur parents biologiques. Et « la plupart des participants avaient le sentiment de ne pas être accepté à part entière comme membre de cette famille ». Pour ceux qui pouvaient vivre, avec au moins un parent auquel ils pouvaient s'attacher ; il est alors possible de développer un style de gestion du stress et des conflits qui soit protecteur. Mais **il est indispensable que cet attachement ait eu lieu**, comme le résument les auteurs :

> « Les participants qui ont décrit le fait de se sentir aimés par leurs parents ou tuteurs, et de se sentir pris en charge, en général, ont pu faire face au stress et à la colère à l'âge adulte, sans se battre. »

La **pauvreté est identifiée comme un facteur de risque**, surtout si cela augmente le sentiment d'incompétence, si la personne adulte, par exemple, n'arrive pas à nourrir sa famille. Cela, couplé à des expériences de violence à l'enfance, augmente d'autant plus le risque de comportement violent à l'âge adulte.

Si un enfant estime un adulte, il est prêt à accepter que l'adulte lui fasse violence physiquement et peut même rationaliser cela comme nécessaire. Mais **la plupart des participants ne voient pas de bienfaits dans cette violence dite « éducative »**.

Un participant résume cela ainsi :

> « La bastonnade n'est pas une méthode d'enseignement. Vous pouvez battre un enfant et pourtant il ne vous suit pas et il peut même devenir un extrémiste. Battre un enfant de cette manière n'est pas bon. Vous pouvez simplement l'avertir verbalement et il développera de bonnes conduites et aura une bonne orientation de vie. » (p.15).

Finalement, cette étude confirme ce que d'autres ont déjà proposé :

> « La violence subie durant l'enfance n'est pas seulement associée à la pauvreté à l'âge adulte, mais aussi à une capacité réduite à gérer efficacement le comportement, les émotions et les relations interpersonnelles, sans retomber nécessairement dans la violence. » (p.19).

Leur conclusion

« Nos résultats mettent en contexte les différents facteurs qui peuvent affecter le comportement de perpétration de la violence interpersonnelle chez les hommes à haut risque de Dar es-Salaam qui ont été exposés à l'adversité dans l'enfance. Ces résultats fournissent des informations importantes sur les facteurs de risque et de protection de la violence interpersonnelle, de l'enfance à l'âge adulte. Cette étude souligne l'importance des interventions en matière de développement de l'enfant dans cette situation, tant pour la prévention primaire de l'adversité infantile que pour la promotion de la résilience et l'atténuation des effets de l'adversité infantile qui exposent les hommes au risque de perpétrer des violences interpersonnelles à l'âge adulte. »

Des pistes pour de futures recherches pour ceux qui voudraient s'y atteler.

1. Comment développer des outils d'éducation pour aider les parents et tuteurs à éduquer sans violence.
2. Comment les paroisses et mouvements de laïcs peuvent-ils contribuer à équiper les parents pour une éducation non-violente.